

CYBERGUN

Société Anonyme

40, boulevard Henri Sellier
92150 SURESNES

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Rapport complémentaire du rapport du 10 septembre 2019

Assemblée générale mixte du 11 octobre 2019

Quatorzième résolution

BM&A
11 rue de Laborde
75008 PARIS

FITECO
8 rue Claude Bernard
Le Coudray
28007 Chartres Cedex

CYBERGUN

Société Anonyme
40, boulevard Henri Sellier
92150 SURESNES

Rapport des commissaires aux comptes Sur la réduction du capital

Rapport complémentaire du rapport du 10 septembre 2019

Assemblée générale mixte du 11 octobre 2019

Quatorzième résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue à l'Article L.225-204 du code de commerce, en cas de réduction du capital, nous vous informons que nous n'avons pas pu effectuer cette mission pour les raisons suivantes :

- Un rapport émis par la direction de la société nous a été communiqué. Pour votre information ce rapport a fait l'objet d'une validation par mail des administrateurs sans tenue formelle du conseil d'administration.
- Ce document ne comporte pas les indications suivantes, relatives aux modalités de l'opération de réduction et au montant maximal de la réduction prévues par les textes réglementaires.

CYBERGUN

AG mixte du 11 octobre 2019 – 14^{ème} résolution

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement du rapport par le conseil d'administration constitue une violation des dispositions de l'article R.225-89 du code de commerce.

Paris et Chartres, le 9 octobre 2019

Les commissaires aux comptes

BM&A



Eric SEYVOS

FITECO



Guirec LE GOFFIC